



Bulletin municipal de Cahuzac 2018

Sommaire

Budget

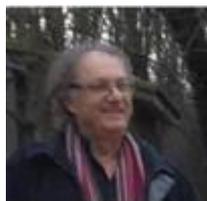
Actualités

Urbanisme

Aménagement numérique

Culture et associations

Cahuzac pratique
Etat civil



Le Mot du Maire

Je me joins à mes collègues du Conseil Municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2018 que nous venons de débiter ensemble.

Nous ne pouvons commencer 2018 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser, avec ses joies et ses peines, et tout particulièrement pour les personnes qui nous ont quittés.

Vous aurez certainement remarqué les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre village et nous espérons que ceux-ci ont répondu à vos attentes : notre souhait étant de rendre notre commune la plus agréable à vivre possible.

Je m'associe à l'ensemble des Adjointes et des Conseillers et à tous ceux qui ont œuvré pour permettre de voir aboutir ces projets, et pour partager les valeurs qui me semblent essentielles dans notre vie communale : dialogue, partage, compassion, altruisme et tolérance.

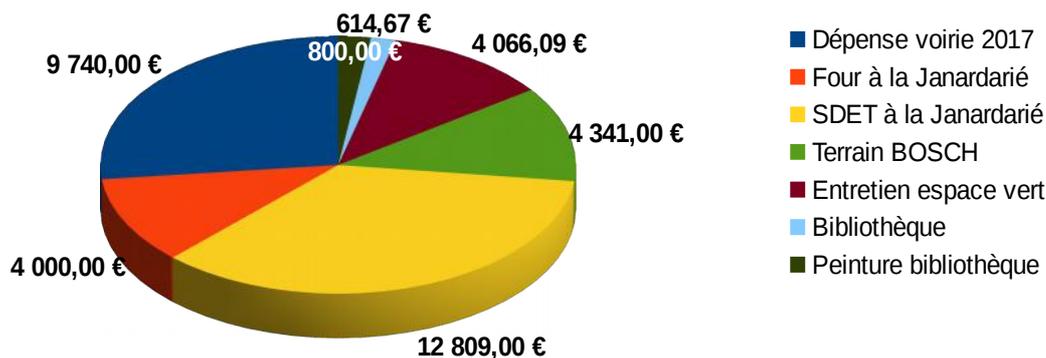
Nous vous souhaitons chaleureusement une très bonne année.

Michel Naves et l'ensemble des Élus du Conseil Municipal



Synthèse du budget municipal 2017

Toutes sommes en H.T.



Les menuiseries de la Mairie, fenêtres ainsi que volets roulants solaires (pour moins de frais d'installation et d'entretien) : l'enveloppe budgétaire sera fixée quand nous connaîtrons le montant de la subvention.

Depuis une dizaine d'années, la Janardarié a bénéficié des travaux de point à temps, mais jamais de réfection de voirie. Depuis 2013 nous projetions de refaire la voirie avec la mise en place de luminaires : le SDET ayant eu du retard, nous validons actuellement le projet luminaire pour la première quinzaine de janvier 2018 (réalisation d'un réseau (31m) EP souterrain avec câble plus fourreau TPC63).

Par la suite, la réfection de la voirie de la Janardarié, à la suite des travaux du SDET est envisagée. Le projet doit être réalisé par le bureau d'étude VALORIS de Revel et l'entreprise Eiffage qui ont été retenus par la Communauté des Communes pour une durée de deux ans, après l'Appel d'Offres pour la compétence voirie.

Brèves municipales

1. La compétence voirie est prise en charge par le service de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois : le montant des attributions de compensation pour la commune sera de 14 964 € grâce à une gestion optimisée avec l'effort budgétaire sur la voirie 2016 (56%), pris sur l'année triennale du SIVOM de Dourgne avant sa dissolution. Cette attribution de compensation (AC) est reconduite tous les ans sur 9 ans.
2. Le pool routier comprend les dépenses d'entretien de rebouchage des trous et des dépenses d'investissement. Pour rappel nous avons le SIVOM de Dourgne avec une subvention tous les trois ans à hauteur de 10 000€ environ.
3. Il a été constaté sur le cimetière des tombes en état d'abandon. Suite à la délibération du 9 décembre 2017, des plaques seront apposées sur ces tombes. Les propriétaires ou leurs descendants devront se faire connaître à la Mairie. Si personne ne se manifeste, les concessions pourront être reprises au bout de trois ans.

GEMAPI



La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques contre les inondations), la gestion devient au 1er janvier 2018 une compétence obligatoire des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans les conditions prévues à l'article L-211-7 du code de l'environnement.

Cela se traduira par une taxe sur votre feuille d'impôt foncier dans la colonne restée vide jusqu'à présent. La gestion des rivières et des cours d'eau était assurée soit par les communes, les syndicats intercommunaux sur un linéaire, le département mais également la région ou l'État, mais beaucoup de cours ne faisaient l'objet d'aucune gestion.

Pour permettre aux élus d'exercer cette responsabilité et de faire face à ces nouvelles dépenses, la loi a ouvert la possibilité aux Communautés de Communes et d'agglomérations de lever un impôt local, la taxe GEMAPI, exclusivement destinée à PROTÉGER les biens et les personnes, PRÉVENIR contre les inondations et PRÉSERVER la qualité de l'eau.

Ateliers territoriaux « Occitanie 2040 »



Les ateliers ont pour objet d'échanger avec les citoyens sur :

- La vision régionale et sa déclinaison en fonction des spécificités de chaque territoire,
- Les règles du jeu à intégrer au SRADDET¹ pour produire ensemble un document opérationnel et utile à tous.

Afin que les citoyens d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée s'informent sur les enjeux d'Occitanie 2040 et soient pleinement acteurs des cafés citoyens et des rencontres territoriales, la Région lance à leur attention un outil innovant et participatif : la formation en ligne « MOOC Occitanie 2040 ».

Cahuzac était présent le 2 octobre 2017 à Toulouse à l'hôtel de la Région Occitanie pour être acteur de notre territoire et avoir une vision plus élargie. Les ateliers étaient déclinés en quatre groupes de travail :

1. Energie Climat
2. Biodiversité
3. Mobilités et Intermodalité
4. Foncier auquel Cahuzac a participé en présence de Catherine Pinol, Présidente, de l'aménagement du territoire

La question qui se pose est : « Comment accueillir 50 000 personnes sur notre territoire chaque année avec trois défis qui sont l'environnement, le territoire et l'emploi ? »

D'autres dates d'ateliers sont en cours pour pouvoir finaliser un document unique.

Vous aussi soyez acteur et connectez-vous sur le site internet recueillant vos contributions en continu : <https://www.laregion.fr/occitanie-2040>

¹[Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires](#)

Traitement séparé des biodéchets



Un bio-déchet, c'est quoi ?

Il s'agit des déchets biodégradables solides des ménages (épluchures, restes de repas, déchets alimentaires), c'est la fraction fermentescible des déchets ménagers. Ces déchets sont compostables.

La loi de transition énergétique de 2015 oblige à un traitement séparé de ces biodéchets dans un très proche avenir ; cela signifie que la collecte en mélange des bio-déchets et des ordures ménagères sera

INTERDITE. Il faudra donc les isoler dans les foyers en vue de leur traitement par valorisation organique. Le plus simple pour les ménages sera de les composter sur place, en tas au fond du jardin, dans un composteur individuel ou dans un composteur collectif de quartier.

Dans les centres des villes ou pour des habitats verticaux, où ce compostage ne sera pas possible, le Sipom organisera une collecte spécifique et ces déchets seront amenés dans un centre de traitement organique spécialisé.

Dans cette optique, un composteur collectif a été récemment installé par le Sipom au lotissement de Cahuzac. Il est utilisé par les riverains de cette partie du village.

Le Syndicat Intercommunal pour les ordures ménagères fait la promotion de ce traitement au plus proche de la production depuis 2004 puisque plus de 2000 composteurs individuels sont en service sur le territoire, ainsi qu'une bonne vingtaine des composteurs collectifs de quartiers.

Le parlement de la Montagne



Le Conseil Régional « Occitanie Pyrénées Méditerranée » met en place un Parlement de la Montagne sur son territoire qui comprend une partie des deux massifs (Pyrénées et Massif Central). Notre commune fait partie du périmètre du Massif Central pris en compte dans cette structure.

Deux réunions de préparation ont eu lieu : une première journée d'ateliers inter massifs le 20 septembre à Mazamet et une seconde journée le 28 novembre à Quillan. Cahuzac était représenté à ces deux journées qui ont vu se réunir plus de 800 participants dont des élus, des Présidents d'associations, des représentants d'institutions en lien avec le milieu de la montagne.

Le parlement de la Montagne aura trois missions : il sera **force de propositions, catalyseur de projets, caisse de résonance** et travaillera sur des sujets précis.

Les priorités mises en avant sont :

- Potentiel de dynamisation de l'économie montagnarde
- Désenclavement et couverture numérique des territoires
- Maintien des services publics et cadre de vie
- Préservation et valorisation de l'environnement



>> Actualités

Pour la première année de fonctionnement, cinq groupes projets sont constitués :

- Faciliter la mise en œuvre d'initiatives public/privé
- Développer la filière hédoniste dans les territoires
- Dé-précariser les emplois saisonniers et développer une offre de formation bi-qualifiante en s'appuyant sur l'outil groupement d'employeurs.
- Accompagner l'accessibilité des projets d'énergies renouvelables en montagne
- Stratégie de communication du plan montagne autour d'événementiels et organisation d'une fête de la montagne.

Nous allons continuer à suivre les travaux de cette nouvelle structure qui rassemble des participants de toutes les catégories d'acteurs du milieu montagnard.

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/Le-Parlement-de-la-Montagne-35345>

Nettoyage de la commune

Comme chaque année, une journée de nettoyage de la commune a été organisée.



Celle-ci s'est déroulée le 20 mai 2017 et a réuni quelques fidèles volontaires et motivés. Après avoir arpenté les chemins de notre beau village et un dur labeur (5 sacs poubelles de 100 litres remplis) nous nous sommes retrouvés, en fin de matinée, autour d'un apéritif très convivial offert par le Conseil Municipal.

Une idée d'auberge espagnole a été suggérée, pourquoi pas l'année prochaine?

Nous attendons toutes les bonnes volontés pour renouveler l'opération "village propre".

Bibliothèque



Comme vous avez pu le remarquer, une jolie peinture vient finaliser le projet de la bibliothèque "livre échange". Nous constatons avec plaisir que cette bibliothèque semble être appréciée de nos concitoyens au regard du renouvellement régulier des livres mis à votre disposition par l'ensemble des habitants de la commune.

Nous vous rappelons que nous avons mis sur site une boîte à idées. Libre à vous de nous faire part de vos suggestions !

Important : la bibliothèque héberge également le défibrillateur de la commune . Une signalisation lumineuse est en cours d'étude.



Les habitants de Cahuzac ont de nombreuses richesses à partager



La pratique effective de la citoyenneté est au cœur des préoccupations municipales : c'est un processus de longue haleine qui nécessite l'implication de tous, et en tout premier lieu des Élus du Conseil Municipal. S'attacher à la citoyenneté aujourd'hui, c'est aider à organiser la vie locale de façon à ce que cette pratique puisse s'exercer de façon régulière et constante.

Dans ce domaine, tous les habitants ont un rôle majeur à jouer, entre-autre par la transmission de leur vécu, de leur histoire et de leur expérience. Nous sommes tous porteurs de nombreuses richesses dont une expérience, un savoir-faire et un savoir-être.

À ce titre, le Conseil Municipal souhaite partager ces valeurs en faisant découvrir régulièrement sur le site de la Mairie, un homme et/ou une femme du village, son histoire et son savoir-faire ou être. Cette série de partage débute aujourd'hui avec Jean-Claude Izard et sa fille Cécile, qui sont créateurs de vitraux en dalle de verre, et également de mosaïque à Sorèze.

L'alchimie des vitraux



Jean-Claude Izard, initialement sculpteur, a installé son atelier en 1960 dans une ancienne tuilerie à Sorèze (près du Super U).

Il a découvert et appris la technique du vitrail en dalle de verre éclaté en 1959 auprès de Dom Ephrem Socard à l'abbaye d'En Calcat à Dourgne (81).

Il crée depuis 1960 ses vitraux, et transmet

son savoir-faire à sa fille Cécile, mosaïste ; depuis 2004, ils œuvrent ensemble dans leurs créations communes : *« C'est un bonheur d'entendre réagir le verre au choc de la marteline², de percevoir la justesse du son qui fait pressentir la réussite d'une pièce difficile, de découvrir les mystères de la lumière traversant le verre coloré, d'en saisir les effets fugaces, les mouvements euphorisants ou apaisants au rythme des heures et des saisons. »*
Extrait de leur site Web www.vitrailatelier.com .



Dans l'atelier de Cécile et de Jean-Claude, l'art du vitrail en verre éclaté, exprime grâce à une écriture des formes, des couleurs et des matières, une musique qui associe une infinité de rythmes et de modulations.



Et l'on sait qu'au delà de la lecture symbolique et religieuse des vitraux, il existe probablement une dimension de soin à la personne (les couleurs utilisées pour les vitraux ne sont pas mises par hasard : elles correspondent à une symbolique et à une fonction connue).

²Marteline : marteau à deux tranchants transversaux en biseau, munis d'extrémités de tungstène servant à tailler manuellement la dalle de verre posée au moment de la taille sur un tranchet métallique de même forme inversée.

>> Actualités

« Placez-vous devant l'un de leur vitraux, comme je l'ai fait, et vous sentirez rapidement une sensation de détente et de bien-être. » Michel Spasky

Cécile et Jean-Claude nous parlent de leur travail : « Notre métier est fascinant et aventureux. C'est une recherche captivante à tous les stades du travail. Il est indispensable d'abord de penser le vitrail en situation, dans le respect des données architecturales, la perspective, l'éloignement, l'orientation. A partir de là, il est possible d'inventer la maquette. Ensuite la taille manuelle est précise et libre dans le fractionnement des formes. Le verre sonne, il faut se concentrer, se confronter à ses exigences, contrôler les teintes et les éclats à la lumière, trouver de beaux accords, façonner patiemment chaque élément en veillant à la cohérence de l'ensemble. »

Extrait de leur site Web www.vitrailatelier.com .



Nous vous invitons tout d'abord à visiter leur site Web (www.vitrailatelier.com) et ensuite à organiser une visite à leur atelier, après les avoir préalablement contacté (coordonnées sur leur site Web).

L'explication du processus de création des vitraux est passionnante, et vous aurez la possibilité de découvrir les œuvres de mosaïque de Cécile qui sont magnifiques pour nos rétines et pupilles.

L'ambiance de leur atelier nous emmène en dehors du temps, et c'est certainement pourquoi leurs œuvres paraissent intemporelles.

Belle découverte de ces trésors.

Nous vous invitons à découvrir les 6 vitraux de la nef de notre église Saint Vincent à Cahuzac, qui sont l'œuvre de Jean-Claude Izard.

>> Actualités

Dîner de fin d'année des anciens de Cahuzac



L'occasion de se rencontrer pour les Anciens de Cahuzac : le traditionnel repas de Noël autour d'un succulent repas. La Municipalité avait mis les petits plats dans les grands pour satisfaire la gourmandise de tous. L'après-midi a été convivial et animé : c'était une belle occasion de se rencontrer pour parler des souvenirs des Noëls passés ou échanger sur les grands problèmes de société d'aujourd'hui. En fin de journée, tous se sont quittés à regret, en souhaitant se retrouver l'année prochaine. *Source : Evelyne Rouanet - La*

Dépêche du Midi



Comme chaque année, le Père Noël s'est arrêté à Cahuzac



La Municipalité a réuni les enfants de la commune pour le spectacle de fin d'année spécialement fait pour eux.

Après quelques tours de magie et de passe-passe devant les petits très attentifs, ce fût l'arrivée du vieux monsieur en habit rouge et à la barbe blanche. Les plus petits étaient très impressionnés, mais le gentil Père Noël a distribué friandises et cadeaux à tous.

Un goûter de circonstance avec bûche, clémentines et jus de fruit clôturait l'après-midi, et tous sont repartis avec des rêves plein les yeux. *Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*



Animation de Noël à Korian La Maison d'Émilienne

Comme tous les ans, juste avant la fête de Noël, les résidents et leurs familles étaient invités à une après midi festive. Quelques anciens de notre commune s'étaient joints à eux. Cette année, le groupe « Temps Danse » était chargé d'animer ce moment festif. Et ça a été fait de la plus belle des manières. Sur des rythmes entraînants, certains ont envahi la piste de danse, se rappelant ainsi leurs jeunes années. Un bon goûter avec la traditionnelle bûche a ensuite été servi. Belle après midi de partage et de convivialité et un grand merci à Christel, animatrice de la maison de retraite. *Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*

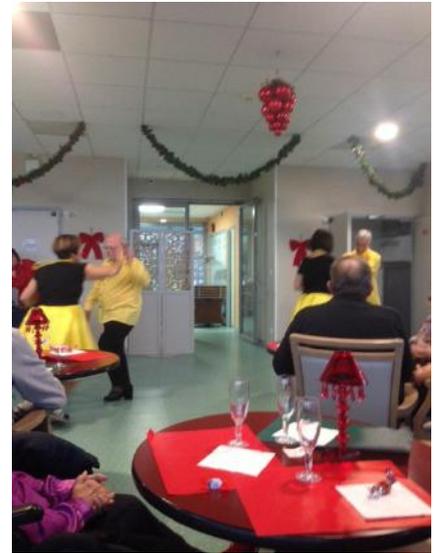


Schéma de COhérence Territoriale du Pays Lauragais : la révision est en cours



Le SCOT est un document de planification qui fixe les orientations de développement du territoire à l'horizon 2030 pour les 166 communes de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn qui composent le Pays Lauragais.

Après avoir travaillé sur l'identification des besoins et des enjeux du territoire inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les élus du Pays ont porté en débat le fruit de cette réflexion en allant à la rencontre des citoyens et des forces vives du territoire lors de réunions publiques.

Les grands enjeux pour le territoire Lauragais, un SCOT basé sur des principes incontournables :

- Polariser l'accueil de nouvelles populations afin de limiter l'étalement urbain et faciliter l'accès aux services,
- Corréler la création d'emplois (tendre vers un ratio a minima de 3.5 habitants pour un emploi),
- Organiser la mixité de l'habitat, la densification urbaine,
- Organiser l'accessibilité aux transports en commun,
- Préserver les espaces naturels,
- Conforter la place de l'agriculture.
- 139 000 habitants à horizon 2030, répartis sur 5 bassins de vie primaires
- Modèle de développement du SCOT

Aménagement du terrain Bosch

Le Conseil Municipal a engagé la seconde tranche d'aménagement du terrain Bosch pour en faire une extension de notre actuel « jardin municipal ».

Après avoir fait démolir la maison sur ce terrain, et avoir fait planter une belle haie, le terrain a été réaménagé cette année par l'ESAT de Revel.

Les 1 300m² ont été engazonnés, une allée a été créée et cinq arbres fruitiers ont été plantés, ainsi qu'une dizaine d'arbustes fruitiers.

Néflier, kaki, mirabellier et pêcher vont certainement commencer à produire après les deux années qui suivent leur plantation. Les framboisiers, groseilliers, mûriers seront peut-être plus précoces ? Quoiqu'il en soit, ce sont vos arbres : vous pouvez les entretenir pour les aider à croître, et bien sûr manger les fruits qu'ils vont faire naître.

Ce jardin est d'abord le vôtre.



Internet Haut Débit



La Communauté des Communes Lauragais Revel Sorèzois vient à notre secours pour l'augmentation du débit de nos accès Internet, ainsi que pour disposer de capacités téléphoniques plus importantes.

Le Très Haut Débit (dont nous sommes très loin dans la commune) ne sera probablement pas chez nous avant une dizaine d'années.

Une solution technique d'attente « hertzienne » (c.à.d. sans fil) est à l'étude, et c'est la Communauté des Communes qui est porteuse de ce projet.

2018 devrait faire naître cette solution qui nous permettrait d'être plus confortable pour « surfer » sur la Toile.

Nous vous rappelons que la Mairie se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions liées au numérique. Contactez Michel Spasky par l'intermédiaire du site Web.

Notre site Internet



Notre site Internet est la « vitrine » numérique de notre commune.

Il est consulté en moyenne par 150 personnes par mois, ce qui est un très bon « score » pour une commune de notre taille.

Il est également votre outil : si vous souhaitez y partager une information qui vous semble importante, prenez contact avec la Mairie à l'aide des formulaires du site.



Des Amis de Cahuzac



Le bureau de l'Association Des Amis de Cahuzac est heureux de vous communiquer les activités planifiées pour l'année 2018.

Toutes les précisions relatives à ces activités seront publiées sur le site Internet de la commune: <http://www.mairie-cahuzac.fr>

Janvier	26 janvier 2018	Belote	A la Salle communale
	puis tous les 15 jours		
	28 janvier 2018	Loto	A la Salle communale
Février	Début du mois	Apéritif de l'amitié	A la Salle communale
	17 février 2018	Repas des bénévoles	A la Salle communale
	25 février 2018	Loto	A la Salle communale
Mars	18 mars 2018	Loto	A la Salle communale
Avril	15 avril 2018	Repas de Pâques	
Mai	5 ou 12 mai 2018	Concours de pétanque et grillades	
Juin	23 juin 2018	Fête de la musique et grillades	
	30 juin 2018	Fête du village et pétanque	
Juillet et Août		Vacances	
Septembre	1 septembre 2018	Fête du pain et concours de belote à La Janardarié	
Octobre	31 octobre 2018	Halloween goûter pour les enfants	

Tél.: Président 06 52 93 46 08 / Secrétaire 06 11 26 23 06 / Trésorière 05 63 74 21 32

La fête du Pain et du village

Comme chaque année, l'association Des amis de Cahuzac a organisé la fête du pain, la fête du village et le goûter Halloween des enfants. Quelques souvenirs bien agréables de ces moments passés ensemble.



Broyeur à végétaux



Le Syndicat Intercommunal pour les ordures ménagères a mis en place un nouveau service.

Après le programme de prévention (réduction) des déchets, le Sipom est, depuis 2015, labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Un des objectifs de ce programme est de réduire la quantité de déchets verts dans les ordures ménagères, qui représente encore 15 kg par an et par habitant.

D'autre part, 3 706 tonnes de déchets verts sont amenées par an sur les trois déchetteries du territoire du Sipom, ce qui représente 84 kg par habitant.

D'autres solutions sont possibles, en particulier le broyage.



En effet, après signature d'une convention entre la commune et le Sipom, celle-ci pourra demander au Syndicat de venir broyer des végétaux à un endroit dédié sur le territoire de la commune.

Au préalable, la Mairie aura fait regrouper des végétaux (branchages jusqu'à un diamètre de 15 cm) appartenant à des particuliers en quantité suffisante pour le déplacement du broyeur.

Le broyat obtenu restera la propriété des particuliers qui devront le reprendre pour pailler leurs plantations et laisser l'endroit de dépôt en parfait état à la fin de l'opération de broyage.

Si ce nouveau service vous intéresse, notre secrétaire de Mairie et également le Sipom peuvent vous donner tous les renseignements complémentaires.

Chasse aux incivilités



Il est rappelé que les conteneurs à ordures ménagères ne doivent contenir que des ordures ménagères triées suivant les consignes qui sont régulièrement répétées.

Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit et passible d'une amende. Les déchetteries sont à votre disposition pour y déposer les objets qui n'entrent pas dans le domaine des ordures ménagères collectées.

Eco exemplarité de la commune



Notre commune a répondu favorablement au projet « administration témoin » lancé par le SIPOM (Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères) dans le cadre de son programme « Zéro Déchets, Zéro Gaspillage ».

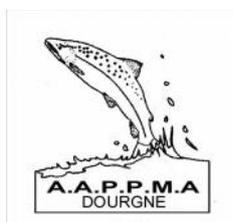
Cette opération se déroule en deux temps : D'abord, une période de suivi initial et de pesée des déchets municipaux durant 10 semaines environ. Puis la mise en place d'actions d'amélioration des pratiques durant les 10 semaines suivantes.

Quelques unes des actions possibles pourront être :

- Réduire la consommation de papier en dématérialisant au maximum, en favorisant les échanges par mail, en imprimant en recto-verso,
- Privilégier l'utilisation de gobelets lavables et réutilisables.
- Diminuer la toxicité des produits d'entretien,
- Diminuer la toxicité des déchets en installant un « récup'pile », amener les cartouches d'imprimantes en déchetterie, acheter des cartouches écot-labellisées

Et bien d'autres actions protectrices de l'environnement.

Carte de pêche



Si vous souhaitez faire une partie de pêche dans une rivière ou un plan d'eau du département, la carte de pêche est le sésame idéal. Les cartes de pêche saison 2018 sont en vente depuis décembre 2017 au bureau de tabac Le Cocagne à Dourgne.

Comme l'année dernière notre AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) organise la 3^{ème} édition de la bourse d'échange de pêche, qui aura lieu à Dourgne le dimanche 4 mars 2018 à la salle Omnisport .

A cette occasion se tiendra une permanence pour la vente des cartes.

Plus d'informations : https://vide-greniers.org/81-Tarn/Dourgne/brocante-peche_657802

Cartes d'identité et passeport



Depuis le mois de mars, les demandes de cartes nationales d'identité sont à déposer auprès de l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn.

Nous concernant, les deux communes les plus proches sont: Revel (bien que en Haute Garonne, nous appartenons à la Communauté des Communes du Revelois) et Puylaurens.

Vous pouvez obtenir le document officiel Cerfa à la Mairie de Cahuzac.

A l'issue, il faudra que vous preniez rendez-vous avec la Mairie munie d'un DR (dispositif de prise d'empreinte) que vous aurez retenue, et s'y rendre avec tous les papiers (2 photos d'identité en couleurs + justificatif de domicile datant de moins d'un an + ancienne carte + Cerfa renseigné).

Toutes les informations complémentaires et détaillées: <http://www.tarn.gouv.fr/cartes-nationales-d-identite-tout-change-a-compter-a5673.html>

>> Cahuzac pratique

Les entreprises, artisans et professions libérales ayant leur Siège Social dans la commune



Clinique « Le Chateau » Korian

Soins de suite et réadaptation polyvalents. Spécialité: affections du système digestif, métabolique et endocrinien
tél: 05 63 74 10 01 - fax: 05 63 74 16 67
korian.lechateau@korian.fr
www.korian.fr



Maison de retraite « Maison d'Emilienne » « Korian »

Médicalisée, conviviale et confortable
tel: 05 63 74 10 29 - fax: 05 63 74 41 03
korian.maisondemilienne@korian.fr
www.korian.fr



Falkom

Moules d'injection, outillage de précision
Etude, réalisation, maintenance, réalisations 3D
www.falkom.fr



Chateau Portos

Le Château de Cahuzac
Tel +33 (0)7 88 23 35 52
<http://www.portos.fr/>
E-mail info@portos.fr www.portos.fr



Malaprade

Foie gras et produits des canards du Sud-Ouest
eurlmalaprade.fr/fr/



Isabelle Olivier-Spasky

Thérapeute en Etiomédecine et Réflexologie Plantaire
& Micha Spasky
Morathérapeute www.spasky.fr



>> Cahuzac pratique

**Les volailles de
Svitlana et Frédéric**

élevées aux céréales sur les parcours herboux.

06 17 68 32 44 LD Ste Thérèse
06 06 65 79 11 81540 Cahuzac

Livraison possible.

Les volailles de Svitlana et Frédéric
Vente directe & sur les marchés

Les associations de la commune

« **Des Amis de Cahuzac** »

Tél.: Président 06 52 93 46 08 /

Secrétaire 06 11 26 23 06 /

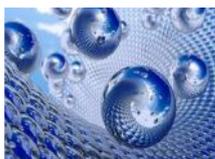
Trésorière 05 63 74 21 32

« **Espoirs Pays d'Autan** »

Accueil, Écoute, Prévention,

Orientation, Insertion

Tél.: 05 63 70 23 54 / 06 83 61 75 27



"L'Impulsion Matricielle"

Étude et recherche permettant d'améliorer le bien être des organismes vivants <http://www.impulsion-matricielle.com/>

Les entreprises exerçant leurs activités dans la commune

Restauration à domicile

Marie Rebora (ex Grégoris)
Départements
31-81-11-34-09
Port. 06 08 26 53 70
marie-laetitia.gregoris@wanadoo.fr
331 133 637 RCS TOULOUSE

Le Canyon des Gourmets
Votre réception n'importe où même en plein désert !
Nouveau concept : Notre atelier est dans ce camion !

DOMAINE DE MIRAVAL
Un havre de paix empreint nature !

Des chalets confortables offrant intimité et espace, avec piscine, jacuzzi, espaces détente.
Un domaine de 8 ha, en pleine nature, au pied de la Montagne Noire, au centre du triangle Toulouse-Albi-Carcassonne. Contactez nous au 05 63 79 13 61 !

Domaine de Miraval

www.domaine-de-miraval.com/

THIBAUD GOUTARD
E-mail: thibaud.goutard@iadfrance.fr
Téléphone: 0680903923

Thibaut Goutard

Conseiller immobilier

<http://www.iadfrance.fr/fr/conseiller/@Thibaud.GOUTARD>

Tél : 06.50.34.09.46
seb.herrero@wanadoo.fr

HERRERO
Sébastien
Menuisier - Ebéniste
Cuisine - Agencement

165 chemin de la landelle
81540 SOREZE

David Bourrel
Sérigraphie
06 50 48 62 74

contact@pirateprintfactory.com
www.pirateprintfactory.com



Horaires d'ouverture de la Mairie



Coralie Laude vous accueille au Secrétariat de la Mairie:

Lundi 14h00 – 16h00

Mardi 9h00 – 12h00

Jeudi 14h00 – 16h00

Le Bourg 81 540 Cahuzac

Tél : 05 63 74 13 09 Fax : 05 63 50 85 01

Site Internet: www.mairie-cahuzac.fr

Les numéros de téléphone utiles



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

- Médecins le week-end et les jours fériés: 3966
- Pharmacie de garde: 39 37
- EDF (dépannage): 09 72 67 50 81
- Trésor Public Dourgne: 05 63 50 31 25
- Pôle Emploi Castres: 39 49
- CPAM Castres: 36 46
- Maison commune emploi Revel: 05 62 71 31 20
- CAF Castres: 08 20 25 81 10
- Communauté des Communes: 05 62 71 23 33
- SIEMN (Syndicat des Eaux): 05 63 82 54 82
- SIPOM (déchetterie): 05 62 71 22 83

